

“ n'est plus un événement douteux pour personne. . . .
“ Il existe, on le sait, d'autres versions sur le fait histo-
“ rique que nous traitons ; mais toutes concourent au
“ même but, toutes affirment la même chose, et c'est là
“ l'essentiel pour nous. . . . Cette diversité, même de sen-
“ timents, loin d'affaillir notre tradition, semble au con-
“ traire lui donner une plus grande sanction par l'accord
“ unanime qui existe sur le sujet principal. Un martyro-
“ loge très-ancien, conservé autrefois dans les archives du
“ chapitre avec le plus grand soin, parlait de cette transla-
“ tion du corps de sainte Anne. Plusieurs auteurs affirment
“ qu'il fut transporté d'Orient en Occident et déposé dans
“ les Gaules. Mais où se fit ce dépôt ? Aucune ville de
“ cette partie de l'empire romain ne revendiqua jamais
“ pour elle l'honneur de le posséder tout entier, si ce n'est
“ la ville d'Apt. C'est donc ici un fait reconnu et accepté ;
“ de là aussi notre point de départ. Mais avant il est
“ nécessaire d'observer, avec M. de Remerville (1) qui
“ avait étudié la question et l'avait approfondie avec un
“ soin minutieux, vérifié les actes, consulté les ouvrages
“ propres à l'éclairer, que toutes les parcelles des reliques
“ de la Sainte, conservées dans certaines églises d'Europe,
“ sont apocryphes, si elles ne viennent de notre ville. Les
“ unes ont des titres qui le constatent, d'autres possèdent
“ des parties d'ossements qui n'ont plus été trouvés ici en
“ faisant l'inventaire ; ce qui doit être une preuve suffi-
“ sante de leur authenticité. (2) ”

Les mêmes faits sont consignés dans l'office concédé à l'Eglise d'Apt. Nous traduisons les leçons du second nocturne.

(1) Histoire manuscrite de l'église d'Apt, par M. de Remerville.

(2) De la dévotion à sainte Anne, ou culte que l'on rend à ses reliques dans l'ancienne cathédrale d'Apt en Provence, par X. Mathieu.